



ENQUÊTE SUR LES STOCKS COMMERCIAUX DES PRINCIPALES CULTURES SPÉCIALES



CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles et elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de répondre à cette enquête.

La présente enquête vise à recueillir des renseignements fiables et à jour sur les cultures spéciales.

Les données sommaires sont utilisées pour la validation des données sur la production des cultures, les stocks à la ferme et la commercialisation et pour le calcul de la contribution du secteur des cultures spéciales à l'économie canadienne.

L'Association canadienne de cultures spéciales, Pulse Canada et les associations et gouvernements provinciaux connexes se servent des renseignements publiés pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

Les « Stocks de céréales canadiennes au 31 mars 2008 » seront publiés dans Internet le 7 mai 2008 à www.statcan.ca.

INSTRUCTIONS :

1. Veuillez déclarer les quantités en tonnes métriques.
2. Inscrive les stocks physiques détenus au Canada. Inclure les stocks en transit. Exclure les stocks détenus à l'extérieur du Canada.
3. Inscrive les stocks détenus dans des installations de stockage commerciales telles les silos ou les installations de nettoyage. Exclure les stocks à la ferme.
4. Si vous ne détenez aucun stocks pour cette période, veuillez nous le faire savoir.
5. Veuillez retourner votre questionnaire rempli avant **le 2 avril 2008 par télécopieur au (204) 983-7543**.

Merci de votre coopération. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous en composant le (204) 983-2856.

STOCKS AU 31 MARS 2008

CULTURE	CODE	POSSÉDÉS PAR L'ENTREPRISE (tonnes métriques)	RETENUS POUR LES AGRICULTEURS (tonnes métriques)	RETENUS POUR LES ENTREPRISES (tonnes métriques)
Alpiste des Canaries	100			
Pois chiches	200			
Pois secs (y compris les pois fourragers)	300			
Lentilles	400			
Graines de moutarde	500			
Tournesol (y compris le sunola et les autres variétés naines)	600			

PERSONNE À CONTACTER	COURRIEL	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

5-5100-459: 2008-01-24 SQ/AGR-450-75180